

Communiqué commun de la FSU (SNASUB, SNCS, SNESUP), du SNRTS-CGT et du Collectif des Précaires de Montpellier
Vote du budget de l'Université Montpellier 2 : un budget de rigueur

Le vendredi 13 décembre, le Conseil d'Administration de l'Université Montpellier 2 a été réuni pour, entre autres, débattre et procéder à un vote sur le budget primitif 2014 de l'établissement.

Des élus syndicaux (FSU, SUD-CGT et UNEF) ont bien tenté d'ouvrir ce débat, notant en particulier les mesures de restrictions budgétaires proposées par la direction de l'université (-60% pour le Plan Pluriannuel Immobilier, -42% sur les investissements pédagogiques et scientifiques, -5% sur le fonctionnement, diminution de l'offre de formation de 5%...) pour arriver à un budget équilibré tout en maintenant les emplois publics (pas de gel de poste prévu mais comme toujours pas assez pour résorber la précarité).

Or, de débat, il n'y en eu pas ; non pas parce que la direction de l'université l'a empêché, mais bien parce que les élus ne se sont pas emparés de cette question pourtant problématique ! Au final, le vote a eu lieu sans question soulevée par la grande majorité des élus avec le résultat suivant : 3 votes contre ce budget (les élus FSU, SUD-CGT et UNEF), une abstention et 18 votes pour.

Nos organisations syndicales ne pouvant se résoudre à une telle apathie ont alors proposé la motion suivante :

« Voilà maintenant plusieurs mois que la nouvelle loi Enseignement Supérieur et Recherche a été votée. Dans la continuité

de
la
LRU,
elle
consacre
l'autonomie
budgétaire
des
Universités
sans
en
régler
les
problèmes
de
sous-financement.
Comme
ailleurs,
notre
Université
manque
de
moyens
pour
l'accomplissement
de
ses
missions
de
service
public.
Cela
rend
caducs
les
objectifs
annoncés
par
le
Président
de
la
République
visant
à
faire

de
la
jeunesse,
de
l'éducation
et
de
la
société
de
la
connaissance
une
grande
priorité
nationale.

L'état très dégradé de nos finances nous pousse à adopter un budget de rigueur qui,
notamment
pour
préserver
l'emploi
public,
se
traduit
par
la
réduction
de
l'offre
de
formation,
l'
'augmentation
du
nombre
d'étudiants
en
TD
et
TP
au-delà
du
raisonnable,

la
baisse
des
investissements,
la
non-exécution
de
travaux
de
maintenance,
la
non-reconduction
d'emplois
contractuels...
Cela
se
traduit
par
une
dégradation
des
conditions
d'étude
et
de
vie
des
étudiants,
et
d'exercice
des
personnels
donnant
lieu
à
de
plus
en
plus
de
situations
de
souffrance
au
travail.

□ Nous demandons donc solennellement à l'État d'assumer ses responsabilités vis-à-vis des Universités et à revoir les financements qui leur sont accordés.

»

Le vendredi 13 décembre, les administrateurs de l'Université Montpellier 2 ont voté à l'unanimité cette motion.

Cela montre bien le désaccord de notre communauté universitaire avec la politique du gouvernement. Aussi, au lieu de la subir avec résignation, nous appelons tous les personnels et les usagers de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à se mobiliser.